

Réf: Dossier 451381

Avis de constitution

SOCIETE « ORYLUX AFRIQUE SARL »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY, QUARTIER  
LYCEE TECHNIQUE, EN FACE DU CBCG DE COCODY, LOT :  
21, ILOT : 42, Lot 21, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 06/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ORYLUX AFRIQUE SARL »

- Objet :
- IMMOBILIER ET GESTION
  - CONCIERGERIE
  - TRANSPORT
  - COMMERCE GENERAL
  - IMPORT ET EXPORT
  - TELECOMMUNICATIONS ET ENERGIE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY, QUARTIER LYCEE TECHNIQUE, EN FACE DU CBCG DE COCODY, LOT : 21, ILOT : 42, Lot 21, Ilot 42

Dirigeant(s) Mlle KPEA MUNSEAN ORLANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11357 du 07/11/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69075/GTCA/RC/2025 du 07/11/2025

